



L'an deux mille vingt-et-quatre, le vingt-trois juillet, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

**Présents :** CAMPS F, DUFOSSÉ D, MERIC M, LAFONT P, CABÉ A, CHAUVET F, MIR A., PEREIRA-SANTERRE J., GOUZY S, DENOY S., de SAINT BLANQUAT G., VALERO G.

**Procurations :** COMMENGE S. à VALERO G., KOSMINSKY S. à CAMPS F.

**Absents :** POUILLET M.A.

**Secrétaire de séance :** PEREIRA-SANTERRE J.

## 2024-035- TARIFS LOCATION DES SALLES DU CENTRE CULTUREL

**Vu** l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités territoriales relatif à la gestion des affaires de la commune,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 17 mai 2018 fixant les tarifs de location des salles du Centre Culturel,

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 13 septembre 2022 actualisant les tarifs de location des salles du Centre Culturel,

**Considérant** la nécessité d'actualiser les prix au vu de la hausse des coûts énergétiques,

Il est proposé l'actualisation des tarifs de location des salles du Centre Culturel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

### Cours réguliers

	01h00	01h30	02h00
1 séance/semaine	30€/mois	35€/mois	40€/mois
2 séances/semaine	40€/mois	45€/mois	50€/mois

### Locations ponctuelles

½ journée	50€
Journée entière (08h00 – 18h00)	75€
Weekend (samedi – dimanche complet)	130€
Forfait 3 jours (vendredi-samedi-dimanche)	150€
Semaine (du lundi au vendredi)	300€

### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** les tarifs proposés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Frédéric CAMPS

